

RAPPORT D'ACTIVITE

pour l'exercice 2009

Depuis la création de l'association en 1974, les dépanneurs du SECADA sont intervenus durant 64'646 jours auprès d'exploitations agricoles fribourgeoises et limitrophes, momentanément privées de main d'œuvre par suite de décès, d'accident, de maladie, mais aussi pour surcharge de travail, vacances et service militaire.

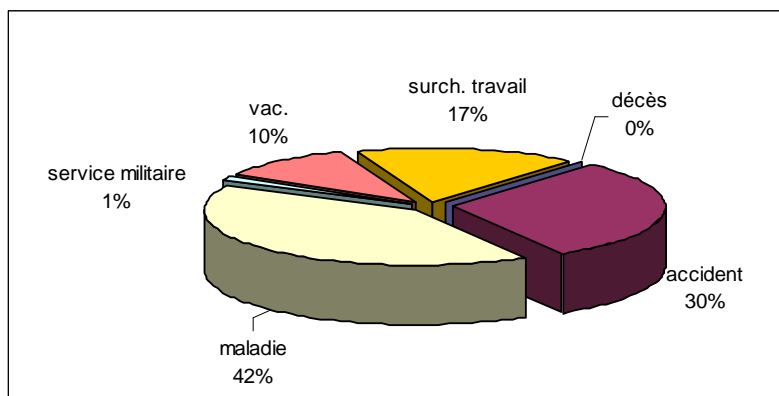
En 2009, nos dépanneurs ont totalisé **1'773 jours**, ce qui représente une augmentation de 30 % par rapport à l'année passée. Ces journées ont été effectuées en **127 missions**.

Les dépannages à l'heure représentent environ 35 % des demandes. Pour rappel, les dépannages à l'heure ne sont possibles uniquement dans la mesure où un dépanneur est disponible habitant à une distance raisonnable et disposé à travailler à temps partiel.

La durée moyenne d'un dépannage a été de 14 jours.

Répartition des dépannages par genre en chiffres et en %

<i>Raison du dépannage</i>	<i>jours de dépannages</i>
maladie	730
vacances	185
décès	0
accidents	538
surcharge travail	299
service militaire	21
Total	1'773
<i>Comparaison 2008 :</i>	<i>1'367</i>



Ce sont les dépannages pour cause de maladie qui viennent en tête de liste, suivis par les accidents.

Dans la rubrique « vacances » sont également compris des petits congés occasionnels.

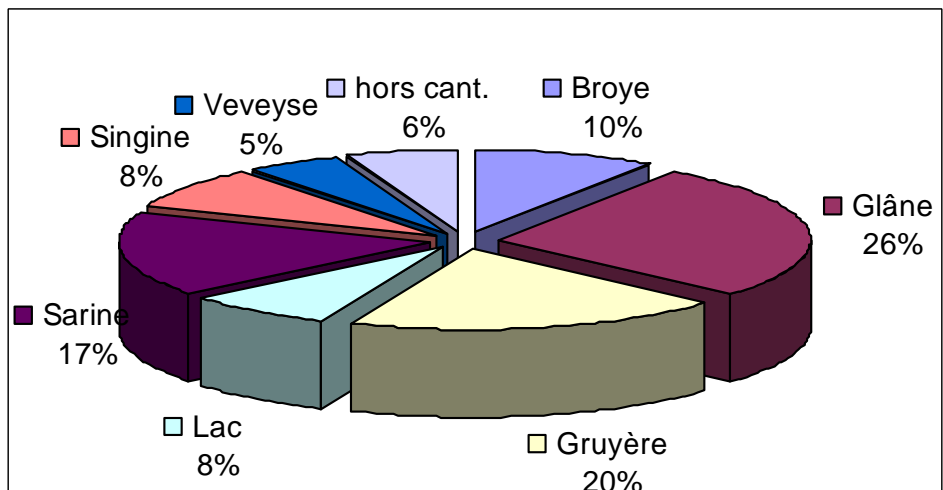
L'occasion nous est donnée ici de rappeler que selon les statuts de l'association, la priorité doit être accordée aux missions urgentes pour cause de décès, maladie et accident. Toutefois, dans la mesure du possible nous répondons volontiers aux demandes de dépannages pour raison de vacances ou sorties annuelles.

C'est durant les mois de janvier et février, puis d'octobre à décembre, que le plus grand nombre de dépannages a été effectué. Août était le mois le plus calme.

Le SECADA a répondu cette année à un plus grand nombre de dépannages de longue durée que d'habitude, notamment dans le district de la Glâne, ce que démontre le graphique ci-après.

Nous remercions les agriculteurs de leur compréhension du fait qu'il n'est pas toujours possible qu'un seul dépanneur intervienne tout au long d'une mission.

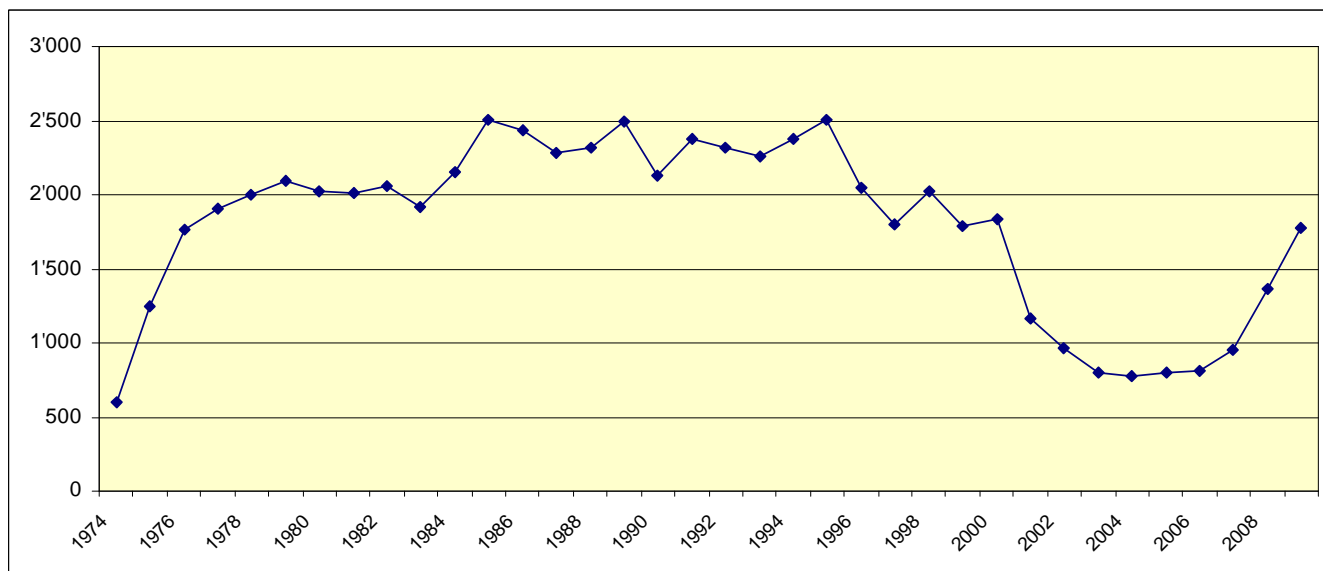
Répartition des dépannages par districts en %



Journées de dépannages depuis le début de l'activité du SECADA

1974	597	1986	2'439	1998	2'022
1975	1'246	1987	2'282	1999	1'790
1976	1'762	1988	2'316	2000	1'836
1977	1'903	1989	2'499	2001	1'166
1978	1'997	1990	2'135	2002	959
1979	2'095	1991	2'380	2003	796
1980	2'020	1992	2'317	2004	775
1981	2'006	1993	2'261	2005	796
1982	2'054	1994	2'380	2006	806
1983	1'912	1995	2'506	2007	956
1984	2'152	1996	2'047	2008	1'367
1985	2'501	1997	1'797	2009	1'773

Total 64'646



Finances

L'exercice 2009 boucle avec une perte de fr. 39'196.-. Jusqu'à env. 960 jours par année, la différence entre les tarifs facturés et les salaires payés est couverte par les cotisations et la participation de l'Etat de Fribourg. Or, avec un chiffre d'affaires qui a augmenté de 30 % par rapport à l'exercice 2008, env. 800 journées ont été effectuées à perte, à raison de fr. 47.- par jour.

Le Secada a été, en quelque sorte, victime de son succès !

Par conséquent, il devient urgent et indispensable d'adapter nos tarifs pour 2010.

Pertes et Profits 01.01. - 31.12.2009

	<i>Charges</i>	<i>Produits</i>
Dépannages facturés		275'210.00
Frais de déplacement récupérés		33'011.70
Frais d'assurance et repas récupérés		3'489.40
Cotisations		89'760.00
Participation de l'Etat		10'000.00
Intérêts sur épargne		4'461.20
Salaires	313'590.81	
Charges sociales	56'764.64	
Frais de déplacement versés	35'082.60	
Travaux par tiers	3'633.60	
Frais administratifs	35'327.90	
Frais de séances et AG	2'711.50	
Frais de port	815.78	
Autres charges d'exploitation	5'403.43	
Cotisations payées	1'000.00	
Charges financières	798.10	
SOMMES	<u>455'128.36</u>	<u>415'932.30</u>
Résultat (perte)		39'196.06
	<u><u>455'128.36</u></u>	<u><u>455'128.36</u></u>

Bilan au 31.12.2009

	<i>Actifs</i>	<i>Passifs</i>
Caisse	61.90	
Compte Postfinance	40'880.93	
BCF Epargne	17'609.20	
BCF Epargne	104'587.45	
BCF Epargne Bonus	3'963.55	
BCF Obligation caisse	50'000.00	
Raiffeisen	10'312.25	
Débiteurs	35'362.00	
Impôt anticipé	1'538.90	
Actifs transitoires	17'900.00	
Créanciers		0.00
Créancier TVA décompte		10'573.03
Passifs transitoires		38'954.05
Fonds d'entraide		100'485.85
Fonds de réserve		55'000.00
Fonds d'assurance		30'000.00
Capital		86'399.31
SOMMES	<u>282'216.18</u>	<u>321'412.24</u>
Résultat (perte)	39'196.06	
	<u><u>321'412.24</u></u>	<u><u>321'412.24</u></u>

Personnel

Nous avons eu la chance de pouvoir engager au courant de l'été 2009 un deuxième et un troisième dépanneur permanents. Monsieur Steve Meuwly de Neyruz et Monsieur Sébastien Jaquet de Villaz-St-Pierre ont rejoint Monsieur Gaston Nicolier de Mannens. A eux trois ils effectuent environ 42 % de tous les dépannages.

Ils sont soutenus par l'équipe des temporaires, dont le nombre s'élève actuellement à 16 dépanneuses et dépanneurs. Certaines personnes sont très disponibles, d'autres seulement durant quelques week-ends ou durant les vacances scolaires, notamment les apprentis et étudiants de l'IAG qui sont inscrits sur nos listes.

La moyenne d'âge de nos dépanneurs est de 34 ans.

Au total 23 personnes ont été salariées, ce qui signifie une baisse positive par rapport à 2008 où nous avons encore 28 employés, car notre but est de fidéliser le personnel compétent et de diminuer le travail administratif lié à la gestion des salaires.

Au mois de novembre, une délégation du comité et une partie du personnel ont participé à notre **sortie annuelle** qui nous a conduit à Guin où nous avons été instruits sur la production et commercialisation de semences de céréales et de plants de pommes de terre à la SPESAG, et à Menziswil où nous avons pu admirer le magnifique cheptel et les deux robots de traite de Messieurs Brand et Fasel.



Une partie de notre équipe de dépanneurs
de gauche à droite : MM. Nicolas Grandjean, Jean-Daniel Rudaz,
Steve Meuwly, Sébastien Jaquet, Oskar Lötscher et Gaston Nicolier

Membres

Depuis la dernière assemblée générale, nous avons enregistré 25 démissions, la plupart pour arrêt d'exploitation. Nous saluons tout particulièrement les 34 agriculteurs qui ont rejoint l'association durant cette année. Une bonne vingtaine s'est inscrite suite à la distribution de la brochure publicitaire qui a été jointe à l'envoi conjoint de l'UPF et du Service de l'Agriculture.

A ce jour, l'association compte 1'428 membres, dont 1'270 membres physiques (agriculteurs) et 158 membres morales (communes, sociétés de laiterie, banques et commerces).

La répartition linguistique des membres est : 77 % francophones et 23 % alémaniques.

Les **cotisations annuelles** sont inchangées depuis de nombreuses années :

Personnes physiques (y compris communautés d'exploitation)	Fr. 60.-
Personnes morales (sociétés de laiterie, Landis, banques, etc.)	Fr. 50.- à 100.-
Communes, selon le nombre d'habitants	Fr. 50.- à 200.-

La possibilité est offerte aux nouveaux membres de bénéficier des tarifs membres de suite en payant la cotisation de l'année précédente.

Nous remercions les membres de nous communiquer tout changement d'adresse ou reprise d'exploitation les concernant.

Comité directeur

Monsieur Anton Vonlanthen a été élu lors de l'assemblée générale en avril 2009 pour occuper le siège jusque là vacant du représentant des commerces.

Avec le changement de direction à la Chambre d'agriculture, Monsieur Frédéric Ménétrety a remplacé Monsieur Daniel Blanc au sein de notre comité directeur.

La gérance peut compter sur la collaboration et le soutien du comité directeur qui se compose comme suit :

Représentant du district de la Sarine et président :	Bapst Louis, Autafond
Représentant du district de la Singine et vice-président :	Lehmann Magnus, Fillistorf
Représentante du district de la Broye :	Sansonnens Gislaïne, Forel
Représentant du district de la Gruyère :	Gapany Olivier, Vuadens
Représentant du district du Lac :	Chatton Emmanuel, Pensier
Représentant du district de la Veveyse :	Piccand Marc, St. Martin
Représentant du district de la Glâne :	Marmy Joël, Villaz-St-Pierre
Représentant de l'Etat de Fribourg :	Krayenbühl Pascal, SAgri
Représentant de la Chambre d'agriculture :	Ménétrety Frédéric, CFA
Représentant de l'IAG :	Häller Bruno, Grangeneuve
Représentant des communes :	Bachmann Albert, Estavayer-Lac
Représentant des commerces agricoles :	Vonlanthen Anton, Düdingen
Représentant des banques :	Auderset Jean-Bernard, BCF

Demandes de dépannage

Nous rappelons que les demandes de dépannages doivent être adressées durant les heures de bureau, du lundi au jeudi au 026 467 30 22.

Cependant, en cas d'urgence durant les week-ends et les jours fériés, une permanence téléphonique est assurée par Monsieur Gaston Nicolier.

« Hotline Dépannages urgents durant le week-end » : 079 582 05 57

Recrutement

Toute personne motivée, qualifiée et sachant traire de façon indépendante peut s'inscrire sur notre liste des dépanneurs temporaires. Vous décidez vous-même de vos disponibilités (à l'heure, à la journée, à la semaine, seulement le week-end, entre deux emplois, etc...)

N'hésitez pas à nous contacter, c'est avec plaisir que nous vous informerons au sujet de nos conditions d'embauche.

Remerciements

Nous aimerions par cette occasion remercier très chaleureusement tous nos dépanneurs pour leur faculté d'adaptation, leur disponibilité et le savoir-faire qu'ils manifestent lors de missions parfois particulièrement difficiles.

Nous remercions le DIAF pour sa contribution financière régulière. Cette année, nous avons pu compter sur un soutien financier complémentaire dans le cadre de l'aide aux exploitations en difficulté.

Merci à tous nos membres cotisants pour leur fidélité et leur confiance en notre association.

Granges-Paccot, le 2 mars 2010, Monika Bineau